



**THEME DU SEMINAIRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET PRATIQUE  
MAITRISER LES ASPECTS COMPTABLES & FISCAUX DE LA CLOTURE DES COMPTES ANNUELS**

Le 03 et 04 Mars 2010 à l'hôtel DIPLOMAT à Tunis Lafayette

Animé par: Mr. Nizar BARKIA Diplômé Expert Comptable, titulaire MBA au Canada et Mastère de Management à l'ENIS et enseignant universitaire en fiscalités et comptabilités

**PRIX : 250 DT.HT soit 280 DT.TTC Par participant Ce séminaire peut bénéficier de l'avance sur TFP ou des droits de tirage pour le financement de la formation selon les conditions légales (décret 2009-292 du 02/02/2009 et l'arrêté d'application du 10/02/2009), telle que pour la formation professionnelle pratique, l'avance récupérée et déduite de TFP est 50% du SMIG par jour et par participant soit environ 125DT x 2 jours = 250DT.HT soit la déduction au niveau de la TFP de environ la totalité du montant payé.**

Public concerné : dirigeants et cadres des entreprises / Une riche documentation est distribuée aux participants, qui reçoivent une attestation, un support de formation avec cartable, stylo, bloc note / Avec l'étude des cas évoqués par les participants vécus dans leurs entreprises

**PROGRAMME 1<sup>ère</sup> JOURNEE (le 03/03/2010) :  
8h00 à 11h**

I- Respecter les obligations légales et les règles comptables

1- Présentation des obligations comptables relatives aux opérations d'inventaire

2- Présentation des obligations légales relatives aux opérations d'inventaire

II- Maîtriser les opérations de clôture de l'exercice

1- L'inventaire physique : immobilisations, stocks, créances, dettes

2- Les amortissements économiques et fiscaux

11h00 - 11h15: Pause café

11h15 - 14h00 :

II- Maîtriser les opérations de clôture de l'exercice

- Les dépréciations et les provisions pour risques et charges - Les provisions de nature fiscale - Le portefeuille-titres - Les créances et les dettes - Les capitaux propres - Le rattachement des charges et des produits aux exercices concernés - Les opérations de régularisation - Les événements postérieurs à la clôture de l'exercice

14h 00 : Déjeuner

**PROGRAMME 2<sup>ème</sup> JOURNEE (le 04/03/2010) :  
8h 00 à 11h**

III- Les vérifications comptables à vocation fiscale (comptes du bilan)

1- Les travaux de vérification et d'analyse comptable des comptes de bilan (Les comptes de capitaux propres ; les comptes d'actifs non courants ; les comptes de tiers ; les comptes financiers)

11h00 - 11h15: Pause café

11h15 - 14h00:

III- Les vérifications comptables à vocation fiscale (comptes du résultat)

2- Les travaux de vérification et d'analyse comptable des comptes de gestion (Les comptes de charges et de produits).

14h 00 : Déjeuner

Objectifs de formation : - Permettre aux participants de maîtriser l'ensemble des opérations de clôture des comptes ou d'établissement des situations comptables mensuelles.

- Permettre aux participants de mener à bien les travaux de contrôle, de justification et de régularisation des comptes.

- Fournir aux participants un guide des vérifications comptables à vocation fiscales

**Bulletin d'inscription**

Séminaire de formation

**MAITRISER LES ASPECTS COMPTABLES & FISCAUX DE LA CLOTURE DES COMPTES ANNUELS**

Le 03 et 04 Mars 2010 à l'hôtel DIPLOMAT à Tunis Lafayette

Société : .....

Forme juridique: .....

Activité:.....

Responsable formation: .....

Adresse : .....

C P : ..... Ville .....

Pays : .....

Tél. : ..... Fax .....

E-mail : .....

**LES PARTICIPANTS**

Je confirme la participation de la (des) personne(s) suivante(s) au séminaire de formation.

Nom et Prénom	Fonction	Tel	E-mail

Prix de participation : 250 DT.HT par participant soit 280 DT.TTC.

Montant total: .....DT

**MODALITES DE REGLEMENT**

CHEQUE

VIREMENT

ESPECE

A l'ordre de la société LAC-EXPO des foires congrès et formation.

12, Avenue des Etats Unis d'Amérique, 3ème étage, Belvédère, Tunis-1002

RIB N°: 10/113/108/103347/5/788/03

AGENCE STB BANK - LE BELVEDERE- TUNIS

Fait à ..... le .....

Cachet de la société

Nom du signataire

NB: SVP au cas où l'activité de votre entreprise n'est pas concernée par nos envois de mails ou Fax programmés par PC, veuillez transmettre à notre e-mail ou Fax sus indiqué votre souhait de ne plus les recevoir en mentionnant par écrit la dénomination de votre société dans votre réclamation, pour nous permettre d'éliminer votre entreprise de notre répertoire.